



CONTROLE TECHNIQUE DES VEHICULES LEGERS

EQUIVALENCES DES DIPLOMES

Niveau V

Arrêté du 18/06/1991 modifié

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle du Ministère de l'Education Nationale, dans une discipline de l'automobile (mécanique automobile, carrosserie, tôlerie, électricité automobile)

BEP : Brevet d'Enseignement Professionnel du Ministère de l'Education Nationale, dans une discipline de l'automobile (mécanique automobile, carrosserie, tôlerie, électricité automobile)

CFP : Certificat de Formation Professionnelle du Ministère de l'Education Nationale, dans une discipline de l'automobile (mécanique automobile, carrosserie, tôlerie, électricité automobile)

CPP : Certificat de Perfectionnement Professionnel de contrôleur technique automobile

Equivalents :

BMP1 : Brevet Militaire Professionnel 1^{er} degré (option mécanicien auto engin blindé)

EFAA : Examen de Fin d'Apprentissage Artisanal (option mécanicien réparateur automobile)

Niveau IV

Arrêté du 18/06/1991 modifié

BAC Pro : Baccalauréat Professionnel du Ministère de l'Education Nationale, dans une discipline de l'automobile (mécanique automobile, carrosserie, tôlerie, électricité automobile)

Equivalents :

BMP2 : Brevet Militaire Professionnel 2^{ème} degré (option mécanicien auto engin blindé)

BAC STI : Baccalauréat Sciences et technologies Industrielles Génie mécanique (option B Systèmes motorisés)

BP : Brevet Professionnel (option A mécanique voiture particulière)

BTA : Brevet de Technicien Automobile (Technique et Service)

CQP : Certificat de Qualification Professionnel option TEEA (Technicien Electricien Electronicien Automobile)

Niveau III

Arrêté du 18/06/1991 modifié

BTS : Brevet de Technicien Supérieur du Ministère de l'Education Nationale, dans une discipline de l'automobile (mécanique automobile, carrosserie, tôlerie, électricité automobile, maintenance automobile)

DUT : Diplôme Universitaire Technique du Ministère de l'Education Nationale, dans une discipline de l'automobile (mécanique automobile, carrosserie, tôlerie, électricité automobile)